



**COMMUNIQUÉ DE
MICHEL LEPRÊTRE,**
*président de l'établissement
public territorial
Grand-Orly Seine Bièvre*

Agir pour et avec vous

Orly le 3 juillet 2025

Protégeons nos quartiers populaires !

Contre la proposition sénatoriale de suppression de l'ANRU et du NPRU.

J'apprends, avec effarement, aujourd'hui la **proposition de suppression de l'ANRU à la fin de l'ANRU 2 et du NPRU** ainsi que le transfert du renouvellement urbain aux préfet-e-s.

C'est une proposition stupéfiante qui va à l'encontre de la volonté des élu-e-s locaux et de leurs associations. Supprimer cette agence qui recense des compétences rares et qui sont aujourd'hui essentielles pour la rénovation urbaine est une absurdité. **C'est méconnaître à la fois son financement et son fonctionnement.**

Nous venons de vivre une canicule intense qui met une fois de plus en avant le problème de la rénovation thermique des bâtiments et aujourd'hui on nous apprend que le financement pour rénover les quartiers va passer aux mains du ministre de l'Intérieur par les préfet-e-s ?

Nous ne pouvons pas sacrifier l'ANRU sur l'autel de la sécurité ou d'une prétendue rationalisation. Le renouvellement urbain ne doit pas être qu'un outil de plus dans les rodomontades sécuritaires et discriminantes du ministre Retailleau.

Elle doit avant tout programmer et construire du renouvellement urbain socialement et environnementalement juste ! **Au Grand-Orly Seine Bièvre nous avons voté il y a moins de 10 jours un vœu visant à demander une ANRU 3 ambitieuse et à en préserver les financements.** Ce vœu adopté à une quasi-unanimité montre bien que la question du renouvellement urbain dépasse les clivages politiques.

Le gouvernement ne doit pas suivre les recommandations sénatoriales, il ne doit pas céder à la folie de certains qui souhaitent sortir la hache pour faire payer aux habitant-e-s des quartiers populaires les politiques d'austérité.

Protégeons nos quartiers populaires !

